



**DOSSIER DE CANDIDATURE À L'ENTRÉE EN CHAM**  
**COLLEGE MICHELET DE LENS**



**CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL DE LENS**

**2026-2027 CLASSES DE 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**

À déposer avant le 27 mars 2026 au collège Michelet de LENS : 33 bd Basly - BP 137 - 62303 LENS CEDEX

Mél : [ce.0622417r@ac-lille.fr](mailto:ce.0622417r@ac-lille.fr)

03.21.28.02.52

**Rappel** : ce dossier constitue une demande de candidature, si celle-ci est validée par la commission puis par Monsieur le Directeur Académique du Pas de Calais, il reviendra à la famille de procéder aux inscriptions définitives au collège et au conservatoire de LENS.

L'admission en CHAM est soumise à l'inscription et au paiement des droits d'inscription et frais de scolarité au Conservatoire définis par délibération du conseil municipal de LENS.

Si ce dossier est fait dans le cadre d'une demande de dérogation, la demande de dérogation doit être faite auprès de l'École de fréquentation de l'élève.

**IDENTITÉ ÉLÈVE :**

NOM : .....

Sexe : ☐ M ☐ F

PRÉNOMS : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

DERNIÈRE CLASSE FRÉQUENTÉE : .....

DERNIER ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : ..... VILLE : .....

ADRESSE DE L'ÉLÈVE : .....

COLLÈGE DE SECTEUR : .....

DEMANDE DE DÉROGATION : OUI ☐ NON ☐

VOTRE ENFANT EST-IL PRÉINSCRIT DANS D'AUTRES SECTIONS CHAM ou AUTRE ? Lesquelles ?

.....

Si oui, veuillez indiquer votre priorité s'il était accepté dans 2 structures (OBLIGATOIRE):

.....

**REPRESENTANT LÉGAL 1 :**

NOM Prénom :

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

MAIL : .....

## REPRESENTANT LÉGAL 2 :

NOM Prénom :

Coordonnées à compléter si différentes du représentant légal 1

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

MAIL : .....

Quelles sont en quelques mots, les raisons pour lesquelles vous souhaiteriez que votre enfant suive ce parcours CHAM au collège :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### ACTE DE CANDIDATURE

MR, MME ..... Souhaitons par la présente **faire acte de candidature pour notre enfant** ..... **à la rentrée de septembre 2026** à la CHAM du collège Michelet de LENS.

Nous avons bien noté que :

- Ce dossier de candidature devait être déposé ou envoyé au collège de LENS **avant le 27 mars** accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- Si le collège Michelet n'est pas collège de secteur, il faut demander **une dérogation** pour motif 6 auprès de la direction de l'école fréquentée par l'enfant pour l'admission en 6<sup>ème</sup>.

**- Une pré-inscription au conservatoire est obligatoirement à faire avant le 27 mars (démarche pouvant être réalisée en ligne depuis la page conservatoire du site de la ville de Lens ou au directement conservatoire, 55 rue Romuald Pruvost)**

Notre enfant, accompagné de l'un de ses représentants légaux, se présentera à l'accueil du collège Michelet de LENS le **mercredi 08 avril 2026, pour le test d'admission** : mise en situation collective pour l'élève et entretien pour les représentant légaux avec la direction du collège et du conservatoire.

- **Mardi 3 mars 2026 à 18h**, une réunion d'information à destination des familles des enfants intéressés se déroulera au collège Michelet de LENS

- **Les résultats seront connus courant juin** sur la liste arrêtée par Monsieur le Directeur académique. Si l'avis est favorable, il faudra donc procéder à l'inscription de l'enfant au collège Michelet de LENS et au conservatoire de LENS selon le calendrier qui vous sera communiqué alors.

Signatures : représentant légal 1 :

représentant légal 2 :

## **PARCOURS SCOLAIRE ANTÉRIEUR**

La CHAM permet une diplomation supplémentaire, ouvre des voies d'orientation nouvelles, développe les compétences de votre enfant, le structure, coordonne sa scolarité et des activités artistiques mais elle représente aussi un investissement pour votre enfant : 4H de plus dans l'emploi du temps, un travail musical spécifique en plus (instrument à pratiquer et connaissances musicales), de l'organisation. C'est un engagement qui se veut sur les 4 années de collège. Il est donc préférable que votre enfant n'ait pas à gérer de difficultés scolaires importantes pour s'y engager.

Nous vous demandons donc :

1. de bien vouloir faire remplir au professeur des écoles ou au professeur principal de votre enfant, l'avis circonstancié et motivé ci-dessous, relatant **l'autonomie, les compétences créatives** et le **comportement de l'élève** :
2. de joindre à ce dossier **les bulletins scolaires de l'année scolaire 2024-2025 et le bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre de cette année 2025-2026.**

## **AVIS CIRCONSTANCIÉ ET MOTIVÉ DE L'ENSEIGNANT**

Professeur : ..... ÉCOLE/ COLLÈGE : .....

**Avis général de l'enseignant sur la demande d'entrée en section CHAM :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Signature du professeur et cachet de l'Etablissement scolaire de votre enfant :**

## **CHOIX DE L'INSTRUMENT ET ATTESTATION PARCOURS MUSICAL ANTERIEUR**

**En les classant de 1 à 3, veuillez indiquer par ordre de préférence vos 3 choix d'instruments (1 correspond à l'instrument préféré et/ou déjà pratiqué) :**

|                                     |                                      |                                             |
|-------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Flûte      | <input type="checkbox"/> Tuba        | <input type="checkbox"/> Violon             |
| <input type="checkbox"/> Hautbois   | <input type="checkbox"/> Accordéon   | <input type="checkbox"/> Alto               |
| <input type="checkbox"/> Clarinette | <input type="checkbox"/> Piano       | <input type="checkbox"/> Violoncelle        |
| <input type="checkbox"/> Saxophone  | <input type="checkbox"/> Percussions | <input type="checkbox"/> Guitare électrique |
| <input type="checkbox"/> Trompette  | <input type="checkbox"/> Batterie    | <input type="checkbox"/> Guitare basse      |

Le conservatoire de LENS dispose d'un parc d'instruments de location pour les élèves régulièrement inscrits. Ces instruments sont loués prioritairement aux élèves débutants qui en ont fait la demande, après accord du directeur du conservatoire et sous réserve des disponibilités. Le tarif de location est fixé chaque année par délibération du conseil municipal de la ville de LENS.

L'instrument, qu'il soit loué ou acheté par la famille devra faire l'objet d'une assurance par la famille (certaines assurances scolaires incluent cette clause). Il faudra également penser que votre enfant devra venir 1 à 2 jours par semaine avec son instrument au collège, le porter s'il est transportable (le collège fournira un lieu de stockage).

Pour les élèves débutant, il est indispensable de prendre rendez-vous au conservatoire de LENS pour découvrir les instruments proposés.

**Pour les élèves ayant déjà fréquenté un conservatoire ou une école de musique autre que le conservatoire de Lens, merci de remplir la partie ci-dessous et d'y joindre l'attestation de l'établissement :**

Nom et adresse de l'établissement fréquenté :

.....

Disciplines suivies :

- Formation Musicale (Niveau/nombre d'année) : .....
- Discipline 1 (Nom et Niveau/nombre d'année) : .....
- Discipline 2 (Nom et Niveau/nombre d'année) : .....
- Ensemble (nom de la formation) : .....
- Autres disciplines : .....

L'inscription en CHAM ne concerne pas que l'enfant, elle implique aussi la famille. Bien que l'essentiel des cours ait lieu en temps scolaire, il est à noter qu'exceptionnellement ou de manière régulière certaines disciplines peuvent être dispensées en dehors du temps scolaire.

La formation sur 4 ans comprend des auditions, des répétitions, des concerts pouvant être programmés hors temps scolaire. **Ces manifestations n'en font pas moins partie intégrante de la formation des élèves.**